

Vendredi 17 mars 2024

REACTION DE SOPHIE BORDERIE

ASSEMBLEE GENERALE DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Les maires ruraux soulignent leur rôle clé du couple Département-commune en matière de proximité

« Je tiens à saluer l'initiative prise aujourd'hui par l'Association des maires ruraux de France, réunie en Assemblée générale en Côte d'Or, sous la forme d'une motion de soutien aux Départements.

J'adresse par là-même, au nom de notre collectivité, mes sincères remerciements à l'Association des maires ruraux de Lot-et-Garonne, particulièrement à son président Gilbert Guérin et son vice-président Guy Clua. Cette prise de position forte et claire reflète une longue tradition d'entraide et de partenariat entre nos deux échelons territoriaux.

En Lot-et-Garonne, territoire fier de sa ruralité, qui cultive la qualité de vie pour ses habitants et se mobilise inlassablement pour défendre les services publics de proximité, ce cri d'alerte adressé au sommet de l'Etat est à la hauteur de la solidarité sans faille qu'entretient le couple Département-commune : "Souvent elles-mêmes en situation délicate, les communes rurales, solidairement, appellent l'Etat à des mesures concrètes pour répondre aux difficultés budgétaires et aux enjeux de la cohésion de nos territoires. L'Etat doit assumer financièrement ses choix. Dépenser sans recettes est une équation sans solution."

Ladite motion affirme en préambule que "face à la vulnérabilité des populations et des territoires ruraux, il est impératif que des solutions soient apportées pour permettre au binôme communes/département de renforcer ses réponses de proximité auprès de nos populations" ; ajoutant "qu'il s'agisse de l'éducation des enfants (collèges), l'aménagement équilibré des territoires (aides aux projets des communes), des réseaux (routes départementales, aide à la voirie communale, numérique...), du logement, des Ehpad, de la protection incendie (SDIS), de la vie associative, de la gestion de l'eau ou encore des solutions en matière d'ingénierie, les réponses doivent être consolidées plutôt qu'affaiblies".

Et de conclure : "le soutien réciproque et la coopération entre communes rurales et département doivent être consolidés partout en France. [...] Elle mobilisera en ce sens son réseau via les Associations départementales de maires ruraux d'ici là pour proposer une série de propositions pour consacrer le binôme Commune-Département".

Je sais pouvoir compter sur l'association des maires ruraux de Lot-et-Garonne comme elle sait pouvoir compter sur le Département pour prendre toute sa part à cette noble tâche. »

Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr